

Charte de bonne conduite du voyage à Berlin du vendredi 6 juin 2014 au vendredi 13 juin 2014

La direction du collège et l'équipe pédagogique rappellent que les obligations du règlement intérieur restent en vigueur pendant les voyages scolaires.

Nous partons à 23 élèves en voyage scolaire, cela suppose que chacun respecte un ensemble de règles pour profiter au mieux des activités proposées et de cette expérience de vie en collectivité. De manière générale, **toute consigne devra être respectée sans que le professeur doive se justifier.**

Il faut garder sans cesse à l'esprit que nous ne sommes pas en vacances. Ni le programme, ni les consignes ne sont discutables. Ce voyage scolaire a des objectifs pédagogiques très précis et ambitieux.

Le trajet en avion

Nous voyageons sur une ligne régulière, je dois donc respecter les consignes de sécurité et les autres passagers.

Je dois respecter les consignes de sécurité (ceintures, autres consignes données par les agents...).

Je ne dois pas me lever pendant le vol sans autorisation.

Je ne dois pas parler à haute voix.

Je respecte le sommeil des autres.

Les trajets en transports en commun (métro, RER...) en France et en Allemagne

Je dois impérativement respecter les consignes données par les professeurs pour les montées et les descentes

Je ne perds surtout pas mon titre de transport. Si c'est le cas, je devrai payer avec mon propre argent un nouveau titre de transport.

Je ne dois pas déranger les autres usagers par mon comportement, en particulier en ne parlant pas trop fort.

Je dois laisser ma place aux personnes âgées et aux femmes enceintes.

La vie à l'auberge

Je laisse la chambre en bon état comme je l'ai trouvée en venant.

Je respecte la nourriture et j'accepte de goûter les plats qu'on me propose. La découverte d'une autre culture passe également par sa gastronomie. Aucune remarque désobligeante ne sera tolérée. Je mange dans le calme et à la fin du repas, je participe au rangement des affaires.

Je respecte l'heure de lever et l'heure du coucher fixées par les professeurs.

Je ne ressors pas de ma chambre et je ne rallume pas la lumière après l'heure de coucher.

Je reste poli(e) et j'adopte une attitude citoyenne envers le personnel de l'auberge.

Je prévois assez de temps pour me préparer et je ne reste pas au lit afin d'être à l'heure pour le petit déjeuner et le départ pour les visites.

Je ne sors pas du centre sans autorisation.

Je dois préparer mon pique nique le matin après le petit-déjeuner et je dois l'emporter dans mon sac. Si je l'oublie, je devrai acheter un repas.

Les visites et sorties

Je respecte les horaires et les lieux de rendez-vous.

J'écoute attentivement les guides.

Pendant les visites, quand je me déplace à pied en groupe, je suis attentif (-ve) aux règles de circulation, je ne traîne pas et je reste concentré(e) sur la visite (je ne fais rien d'autre).

Je ne m'isole jamais du groupe.

J'adopte une attitude respectueuse et positive.

Je porte une tenue qui convient aux lieux visités, en particulier dans les musées et les lieux religieux, et aux objectifs du voyage (Nous ne sommes pas en vacances !).

J'adopte une attitude appropriée et je surveille mes propos dans certains lieux : églises, synagogues et tous les musées faisant références à la Seconde guerre mondiale, la RDA et le Mur de Berlin. Un manquement à cette règle sera très sévèrement puni sur place et fera l'objet de lourdes sanctions au retour par le chef d'établissement voire par un conseil de discipline.

En pique-nique, je reste dans le champ de vision des accompagnateurs et je laisse le lieu du repas propre.

Consignes générales

Il est interdit d'emporter des sommes d'argent importantes (maximum 50€) car tous les frais sont prévus dans le coût total. Si je perds mon argent de poche, je serai l'unique responsable.

Afin d'éviter les vols et la perturbation du coucher, LES TELEPHONES PORTABLES, MP3 ET CONSOLES DE JEU SONT STRICTEMENT INTERDITS. Ils seront systématiquement confisqués et les élèves seront punis en cas de non respect de cette règle. Tous les moyens nécessaires sont mis en place pour que vous puissiez communiquer en cas d'urgence. Ce sera l'occasion de prouver aux élèves qu'il est possible de vivre sans ces appareils et sans Internet.

Il est interdit d'acheter des objets dangereux (briquets, couteaux...). Si je le fais malgré tout, je serai puni et les objets seront jetés.

N.B. : Je ne fume pas, je ne bois ni alcool ni boisson énergisante.

Le Collège et les professeurs organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol si l'élève apporte un objet de valeur (appareil photo numérique...), un objet interdit (portable, mp3, consoles...) et de l'argent de poche.

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL :

Je soussigné(e),
responsable légal de (NOM, Prénom de l'élève)
de la classe de atteste avoir pris connaissance de cette charte, engage mon enfant à la respecter et autorise les professeurs organisateurs à prendre toutes les mesures utiles à la sécurité de tous et au bon déroulement du séjour.

Fait à :, le / / 2014

Signature du responsable légal :

ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Je soussigné(e) de la classe de
atteste avoir pris connaissance de cette charte, m'engage à la respecter scrupuleusement et sans contestation, atteste avoir bien pris conscience que ce voyage ne se déroule pas comme des vacances familiales et que les professeurs organisateurs ne sont pas agences de voyage, que mon comportement doit être digne de la confiance que les organisateurs m'ont accordée en acceptant ma participation à ce voyage auquel j'ai l'immense privilège de participer.

Fait à :, le / / 2014

Signature de l'élève :